

Accueil > Marché de l'Art > Galeries

EN PARTENARIAT AVEC LE SYNDICAT NATIONAL DES ANTIQUAIRES



« Un objet est licite jusqu'à ce qu'il soit jugé coupable » : le Syndicat National des Antiquaires s'engage pour un marché de l'art responsable

Marché de l'Art
Par Guillaume Morel le 21.02.2024



Léon Spilliaert, Marine bleue et jaune, 1934, Patrick Derom Gallery, Bruxelles. Photo : Vincent Everarts

Créé en 1901, le Syndicat National des Antiquaires (SNA) défend près de 250 marchands français et internationaux. Ces dernières semaines, il a été invité à intervenir lors d'importantes réunions et tables rondes dans le cadre des foires artgenève et Brafa.



Provenance, transparence et intelligence artificielle : le SNA à la conférence annuelle du Responsible Art Market

Le 25 janvier dernier s'est déroulée la huitième conférence annuelle organisée par le [Responsible Art Market](#) (RAM), dans le cadre de la foire internationale artgenève. Pour la première fois, un antiquaire membre du SNA a été invité à prononcer le discours d'ouverture de ce symposium intitulé « Des antiquités à l'intelligence artificielle : comment naviguer dans le marché de l'art d'aujourd'hui ». Spécialisé en art tribal, Anthony JP Meyer a défendu le professionnalisme des marchands d'art, en mettant en évidence les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien, face à des contraintes administratives, des réglementations internationales souvent insurmontables pour des petites structures, une galerie étant en général une micro-entreprise dans laquelle le marchand travaille seul ou à deux.

Cet article est proposé par notre partenaire

SYNDICAT NATIONAL DES ANTIQUAIRES

Voir le site

Le Salon du Dessin 2024

Lieu de contemplation et



Anthony JP Meyer, spécialiste en art tribal et membre du conseil d'Administration du Syndicat National des Antiquaires ©DR

De la provenance des objets

Dans un discours sans langue de bois, Anthony JP Meyer a abordé trois problématiques : la provenance, la transparence et l'intelligence artificielle. « *Concernant la provenance, j'ai évoqué la question des objets orphelins, en rappelant qu'un objet est licite jusqu'à ce qu'il soit jugé coupable* », explique le représentant du SNA. Nombre d'objets issus de cultures d'Asie, d'Afrique, des îles du Pacifique... sont sur le marché depuis des siècles, ont changé de mains, sont passés d'un pays à l'autre, ont pu disparaître à un moment pour réapparaître à un autre, sans qu'il y ait des informations traçables. « *Nous devons trouver un moyen d'identifier et de légitimer ces œuvres qui ne sont pas le fruit du marché illicite mais des pièces qui ont quitté leurs cultures d'origine il y a longtemps, dans le cadre des règles juridiques et morales occidentales de l'époque* », explique Anthony JP Meyer.

“

Dans certains cas, la provenance remplace la qualité comme raison d'acquérir une œuvre d'art !

Anthony JP Meyer, spécialiste en art tribal

Le droit à la discrétion

La recherche de provenance a créé une nouvelle profession, ce qui est un point positif. Reste à savoir qui va vérifier que la recherche en question est fiable. *« L'évolution vers la transparence, elle, va de pair avec cette recherche, poursuit l'antiquaire. Dans certains cas, la provenance remplace la qualité comme raison d'acquérir une œuvre d'art ! Il ne suffit plus de dire qu'elle a été acquise auprès d'une maison familiale du nord de l'Italie ou d'une ancienne collection privée d'Écosse. Il nous faut aujourd'hui fournir les noms des personnes qui ont découvert la pièce, des précédents propriétaires... »*. Ce qui pose à l'évidence un problème. Doit-on systématiquement donner le nom de l'acheteur et le prix ? C'est à double tranchant, car le marché de l'art repose, aussi, sur la notion de discrétion.

L'intelligence humaine d'abord

Apparue ces dernières années et aujourd'hui en plein développement, l'Intelligence artificielle s'invite dans ces questions complexes. *« C'est un nouvel outil intéressant, mais qui ne produit qu'à partir de ce qu'on lui donne, souligne Anthony JP Meyer. Tout le monde table sur la provenance et la transparence, mais qui peut savoir si le tri a été fait entre le bon et le mauvais ? L'Intelligence artificielle peut aider à l'authentification, à la recherche du pedigree d'un objet, mais elle doit être utilisée en conjonction avec le plus important : l'intelligence humaine. Rien ne remplace l'œil, l'intuition, la connaissance, l'expérience des marchands qui ont fait de leur passion leur profession »*.

Nouvelle directive européenne sur l'importation : la voix du SNA s'est fait entendre à la Brafa

Lors de la Brafa, à Bruxelles, le SNA a été convié le 30 janvier dernier à participer à une réunion organisée par la Commission européenne destinée à renforcer la collaboration entre les acteurs du marché de l'art, les institutions de l'Union européenne et les organisations internationales, dans le but de protéger le patrimoine mobilier et de lutter contre le commerce illicite des biens culturels. La conférence a été suivie d'une table ronde avec des responsables de la nouvelle directive européenne concernant l'importation d'œuvres d'art, dont l'entrée en vigueur est prévue en juin 2025.



Décor de la Brafa 2024 inspiré par des tableaux de Paul Delvaux © Courtesy

SNA

Un enjeu crucial pour le SNA

« C'est un sujet vital pour nos importations venant de pays hors de l'Europe, que le Syndicat national des Antiquaires suit au plus près », affirme Antonia Eberwein, galeriste spécialisée en art égyptien et vice-présidente du SNA. En l'état, la directive en question obligerait tout acheteur à faire une demande d'autorisation pour pouvoir importer des objets en Europe et ce, quelles que soient leur valeur et leur provenance. *« Ces dernières années, [Bruxelles](#) restait sourd aux arguments des associations, des syndicats,* poursuit Antonia Eberwein. *Aujourd'hui, un groupe de travail a été formé. Nous allons pouvoir avancer en travaillant avec les autorités concernées, pour que la réglementation soit acceptable et applicable. Sinon, on ne pourra plus rien importer ! ».* Affaire à suivre.

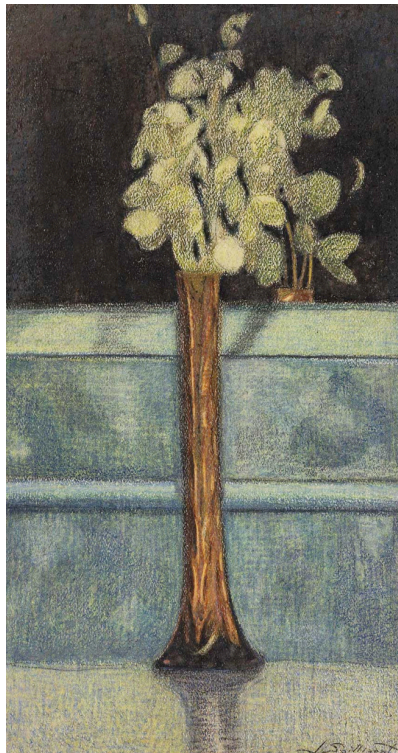


Antonia Eberwein, galeriste spécialisée en art égyptien et vice-présidente du Syndicat National des Antiquaires ©DR

Exposition : Le mystère Spilliaert chez Patrick Derom Gallery

C'est un art du silence, mystérieux et mélancolique. Admirateur de James Ensor, d'Edvard Munch et de Fernand [Khnopff](#), lecteur assidu de Maurice Maeterlinck et de Friedrich Nietzsche, l'artiste belge Léon Spilliaert (1881–1946) excelle à traduire les tourments de son monde intérieur. La galerie Patrick Derom, à Bruxelles, lui rend hommage au travers d'une vingtaine de pastels, lavis d'encre, aquarelles et gouaches. Toutes issues de la famille de l'artiste, ces œuvres graphiques témoignent de la diversité des genres abordés par Spilliaert, entre portraits, intérieurs, natures mortes et paysages, avec une prédilection pour les plages du nord et celle de sa ville natale d'Ostende en particulier. L'exposition est accompagnée d'un catalogue qui réunit des textes d'Anne Adriaens-Pannier et d'Édouard Derom, ainsi qu'un entretien réalisé avec Johan van Rossum, le petit-fils de Léon Spilliaert.

« Léon Spilliaert. L'arpenteur du silence », [Patrick Derom Gallery](#), 1 rue aux Laines, 1000 Bruxelles, du 16 février au 13 avril



Léon Spilliaert, Nature morte aux monnaies du pape, 1912, Patrick Derom Gallery. Photo : Vincent Everarts

À vos agendas !

Tefaf Maastricht

Le SNA donne rendez-vous aux collectionneurs dans les allées de Tefaf, la grand-messe du marché de l'art international qui ouvre ses portes à Maastricht du 9 au 14 mars. Avec plus de 250 marchands venus du monde entier, dont 52 sont membres du syndicat !

Le salon du Dessin

Autre rendez-vous incontournable pour nombre d'antiquaires membres du SNA, le salon du Dessin retrouve le Palais Brongnart, à Paris, du 20 au 25 mars. Une référence incontournable pour tous les amateurs d'œuvres graphiques, anciennes et modernes.